



ETE 2020

RANDO & BALNEO : CAUTERETS-GAVARNIE

**Randonnée accompagnée & balnéo en étoile
6 jours / 5 nuits / 5 jours de marche**

Un séjour randonnée en douceur où la découverte des sites exceptionnels de **Cauterets** et de **Gavarnie** se mêle à la détente et au bien-être du corps et, avec pour décor, le spectaculaire Pont d'Espagne, l'époustouflant Cirque de Gavarnie et bien d'autres...

Un programme de **randonnées faciles** pour cheminer à la découverte des majestueux paysages du **Parc National des Pyrénées**, aux portes de Cauterets. Cascades bondissantes du Pont d'Espagne, lac de Gaube, torrents de la vallée du Lutour et du Marcadau... une multitude de paysages se laissant déguster sans modération.

Pour l'après-rando, les bienfaits des **eaux thermales** vous attendent au sein d'un centre de remise en forme, à l'architecture exceptionnelle et des plus relaxantes. Le séjour se terminera par un dîner aux saveurs locales dans une authentique auberge dominant la vallée de Cauterets.

Les points forts :

- Les randonnées en douceur
- Les joyaux du Parc national des Pyrénées
- Les lacs et torrents dominés par de beaux sommets
- Le dîner à la Ferme Basque
- Les options spa et massages

PROGRAMME

Jour 1 : Lourdes - Cauterets - La Vallée du Lutour

Accueil à Lourdes et transfert à Cauterets pour déposer nos valises. Puis nous rejoindrons le Pont de Benqués pour un aller-retour dans la vallée du Lutour. La randonnée débute par la cascade du Lutour, merveilleux spectacle insaisissable des eaux du gave que nous remonterons à travers pinèdes et pelouses verdoyantes. Il n'est pas rare d'observer des isards, des marmottes... gambader dans ce décor exceptionnel. Retour et installation à l'hôtel en fin d'après-midi.

Temps de marche : 3 à 4 h Dénivelé : + 400 m / - 400 m Temps de transfert : 1 h

Jour 2 : Le Chemin des Cascades

De retour au Pont de Benqués, changement de vallée pour une très belle mise en jambes le long du gave du Jéret où se succèdent d'innombrables cascades. Le spectacle bouillonnant de l'eau qui façonne depuis des centaines d'années ces roches est à chaque pas plus époustoufflant. Une randonnée haute en couleur à l'ombre du bois de Péguère.

Temps de marche : 3 à 4 h Dénivelé : + 470 m / - 470m Temps de transfert : 10 min

Jour 3 : Le Cirque de Gavarnie

Transfert dans la vallée voisine pour découvrir le somptueux Cirque de Gavarnie. Patrimoine mondial de l'UNESCO, ce monumental site des Pyrénées est entouré de nombreux sommets majeurs dépassant les 3 000 m d'altitude. Sans oublier la grande cascade, sous laquelle logerait aisément la Tour Eiffel, donnant à ce théâtre naturel une dimension féerique.

Temps de marche : 4 h Dénivelé : + 400 m / - 400 m Temps de transfert : 2 h

Jour 4 : Le Lac de Gaube - Massif du Vignemale

Randonnée dans les pinèdes par un très beau sentier débouchant sur le légendaire lac de Gaube. En continuant le long de cette vallée, le panorama se dévoile peu à peu et révèle le seigneur des lieux, le Vignemale. Son imposante face Nord se laisse aisément contempler et appelle à l'admiration des alpinistes qui se lancent à la conquête du vertigineux couloir de Gaube.

Temps de marche : 4 h Dénivelé : + 450 m / - 450 m Temps de transfert : 30 min

Jour 5 : La Vallée du Marcadau - Pont d'Espagne

Du Pont d'Espagne, balade dans la vallée du Marcadau et son gave merveilleux bordé par de belles rives engazonnées parsemées de fleurs. Nous le remonterons jusqu'au Refuge Wallon avant de redescendre le parcours tout en douceur. Dernière soirée autour d'un dîner aux saveurs du terroir Cauterésien dans une chaleureuse et authentique auberge associant le travail à la ferme et la cuisine traditionnelle de leurs produits depuis 1928.

Temps de marche : 4 h 30 Dénivelé : + 400 m / - 400 m Temps de transfert : 30 min

Jour 6 :

Fin du séjour

Transfert et dispersion après le petit déjeuner.

Temps de transfert : 45 min

Des éléments indépendants de notre volonté (météo, niveau du groupe, aléa logistique, divers...) peuvent amener notre équipe à modifier le programme. Nous demeurerons attentifs à votre satisfaction mais votre sécurité sera systématiquement privilégiée.

LES OPTIONS SPA ET MODELAGES

Ces options doivent obligatoirement être réservées au moment de votre inscription. L'ordre des soins peut être modifié, en fonction des disponibilités du planning. (Peignoir, serviette et claquette sont inclus). Il est possible de réserver des soins supplémentaires directement auprès de l'Institut des Bains du Rocher (sous réserve de disponibilités) : <http://www.bains-rocher.fr/institut> .

L'option SPA :

- 4 pass de 2 h au spa d'eau thermal : accès du dimanche au mercredi au retour de la randonnée.

L'option SPA et MODELAGES :

- 4 pass de 2 h au spa d'eau thermal : accès du dimanche au mercredi au retour de la randonnée.

- 1 modelage détente (30 min) : modelage de la partie arrière du corps -plante des pieds, jambes, dos, nuque- libérant les tensions et favorisant une détente profonde.

- 1 soin tonifiant des glaciers (45 min) : allie le modelage des jambes à l'application du gel thermal Ballot-Flurin, mariage unique de la puissance de la ruche avec l'eau thermale de Cauterets. Idéal pour la récupération après une randonnée.

Le spa thermal des Bains du Rocher :

Dans un décor minéral épuré, fait de pierres et de matériaux nobles, dans une ambiance feutrée et intime, le spa thermal Les Bains du Rocher est un lieu idéal pour la relaxation et le bien-être. Lits à bulles, cols de cygne, bassins intérieurs, jacuzzis, hammam, sauna, salle de relaxation en pierres de sel... l'univers proposé aux Bains du Rocher vous permet de profiter des bienfaits de l'eau thermale. Le bassin extérieur, ses baignoires à remous, ses lits à bulles, son courant d'eau vous donneront l'occasion de profiter du paysage et de la montagne en toutes saisons. Vous plonger dans ses eaux à 38° sera pour vous un moment de détente inoubliable.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Rendez-vous à 10 h devant la gare SNCF de Lourdes.

ACCÈS

En train : TGV, train ou train de nuit pour Lourdes, depuis Paris via Bordeaux ou depuis Lyon via Toulouse. Tél SNCF : 36 35. <http://www.voyages-sncf.com/>

En avion : l'aéroport le plus proche est celui de Tarbes - Lourdes - Pyrénées. De l'aéroport, soit prendre au niveau « Arrivées » de l'aérogare, la ligne de bus n°2 « Maligne des Gaves » (dessert les villes et gares de Tarbes, Lourdes et les stations de montagne d'Argelès-Gazost, Luz Saint-Sauveur et Barèges). <http://www.tlp.aeroport.fr/>
Soit prendre un taxi (entre 20 et 30 €) jusqu'à la gare.

Possibilité également de venir via l'aéroport de Pau-Uzein. Une ligne de bus (environ 1,50€) relie l'aéroport à la gare de Pau : ligne " Proxilis 20 ", arrêt Idelis à droite en sortant de l'aérogare ; départs indicatifs de 7 h 40 à 19 h 10 toutes les heures (30 min de trajet).

<http://www.pau.aeroport.fr/>

Sinon taxi de l'aéroport à la gare de Pau, compter environ 20 €.

De là, train TER (35 min de trajet) jusqu'à la gare de Lourdes.

En voiture : Lourdes est accessible de Bordeaux, Toulouse ou Hendaye par l'autoroute A64- Sortie n°12. Après la sortie d'autoroute, suivre la nationale N21 sur 15 km environ, jusqu'à Lourdes. Accès également possible par routes nationales.

Covoiturage : Pour limiter vos frais de déplacements et d'émission de carbone, pensez au covoiturage en tant que chauffeur ou passager. Faites appel à [Blablacar](#). C'est simple et pratique.

Nous vous conseillons enfin de comparer le coût et les horaires de différents modes d'accès au point de départ du circuit grâce au site Comparabus. Contrairement à ce que son nom laisse penser, ce site, pour un même trajet, vous proposera diverses possibilités telles que avion, train, bus, ou covoiturage.

Parking : Parking, non gardé, situé en contrebas du rond-point situé devant la gare.

Parking, non gardé, à droite sur l'avenue St Joseph, environ 200m après avoir laissé la gare à main gauche.

Éventuellement parking possible aux hôtels indiqués pour une arrivée la veille (à convenir avec l'hôtelier et uniquement si vous y dormez).

SI VOUS DÉSIREZ ARRIVER LA VEILLE OU RESTER APRÈS LE SÉJOUR :

Adresse d'hébergement à proximité du point de rendez-vous :

- Hôtel** Lutetia (<http://www.lutetialourdes.fr/index.html>), 19 av. de la gare à Lourdes. Parking selon disponibilité.
Tél : 05 62 94 22 85. Mail : info@lutetialourdes.fr
- Hôtel*** Beau Séjour (<http://www.hotel-beausejour.com/fr/index.php#index.php>), 16 av. de la gare à Lourdes. Parking gratuit sécurisé dans le parc de l'hôtel ; sur demande (en supplément) possibilité de prise en charge à l'aéroport avec navette privée de l'hôtel.
Tél : 05 62 94 38 18. Mail : reservation@hotel-beausejour.com

Code : PA06RBC

Adresse d'hébergement pour le rendez-vous à l'hôtel :

Si vous désirez vous y rendre directement, prévenez-nous au plus tard 1 semaine avant le départ afin que le groupe ne vous attende pas inutilement au point de rendez-vous.

- Hôtel Christian, 10 rue Richelieu à Cauterets.
Tel : 05 62 92 50 04. Mail : contact@hotel-christian.fr

Attention, il se peut que pour votre séjour nous ayons dû choisir un autre hébergement que celui mentionné ci-dessus ; renseignez-vous auprès de nos bureaux quelques jours avant le départ.

DISPERSION

Dispersion à 10 h à Lourdes.

FORMALITES

Carte d'identité ou passeport en cours de validité. N'oubliez pas dans votre sac à dos le contrat d'assistance-rapatriement.

NIVEAU

Niveau 1 sur une échelle de 5.

4 à 4 h 30 heures de marche facile sur sentier avec des dénivelés de 250 à 400 m.

HEBERGEMENT

En chambre double, *twin* (certaines chambres peuvent être composés d'un grand lit et d'un lit simple) ou triple, en hôtel*** convivial et à l'accueil sympathique, situé en face des Bains du Rocher. Chambre individuelle avec supplément.

REPAS

Dîners et petits déjeuners seront pris à l'hôtel. Le dîner du dernier soir sera pris dans une authentique auberge à la cuisine savoureuse mettant en valeur les produits du terroir. Nous pique-niquerons le midi.

TRANSFERTS INTERNES

En fonction des effectifs, les transferts sont effectués en bus, minibus ou taxis.

De manière exceptionnelle, nous pouvons être amenés à vous solliciter quelques jours ou semaines avant le départ pour utiliser votre véhicule personnel, moyennant une indemnité forfaitaire. Vous n'aurez évidemment aucune obligation d'accepter cette proposition, mais sachez que les personnes transportées et le véhicule utilisé seront assurés « tous risques » par nos soins.

PORTAGE DES BAGAGES

Vous ne porterez que vos affaires de la journée.

GROUPE

De 5 à 15 personnes.

Code : PA06RBC

ENCADREMENT

Par un accompagnateur en montagne diplômé d'état et spécialiste de la région.

MATERIEL FOURNI

Le guide est équipé d'une pharmacie de premiers secours mais qui n'est pas destinée à subvenir à vos besoins pour de petits aléas.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Pour le haut du corps : quelle que soit la région ou la saison, le principe des 3 couches respirantes (Tee-shirts - pull ou veste chaude - surveste imperméable/coupe-vent) permet de répondre à la plupart des situations.

Opter pour des vêtements qui sèchent rapidement -fibres synthétiques- et proscrire le coton (séchage trop lent => inconfortable). La laine est une fibre naturelle qui possède aussi d'excellentes qualités et qui, grâce aux nouveaux procédés de fabrication, connaît un retour en force dans la confection des vêtements Outdoor.

Pensez à vous couvrir avant d'avoir froid, mais surtout à vous découvrir avant d'avoir trop chaud : la sueur est l'ennemi du randonneur -surtout en hiver- car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés. Proscrire les anoraks, qui peuvent transformer une agréable randonnée en véritable calvaire !

Pour le bas du corps : shorts et pantalons en toile solide, en matière synthétique, permettent aussi un séchage rapide et procurent donc plus de confort.

Apportez un soin particulier au choix des chaussettes : prenez des chaussettes de randonnée, renforcées (solidité) et à coutures plates (pour éviter les ampoules). En hiver, choisissez des chaussettes chaudes. Dans ce domaine aussi, proscrire le coton.

LES BAGAGES

Pour votre séjour, prévoyez :

- 1 sac de voyage par personne (ou valise à roulette). Ne prenez pas un bagage trop volumineux afin d'éviter des soucis d'encombrement du bus ou d'organisation logistique.

Sur les séjours itinérants ou semi-itinérants, limitez également le poids à 10-12 kg, car l'accès malaisé à certains hébergements pourrait compromettre la livraison des bagages. Évitez absolument d'y laisser des objets fragiles et/ou de valeur.

- 1 sac à dos de 35-40 litres environ, avec ceinture ventrale et un dos bien aéré pour votre confort

LES VÊTEMENTS

- 1 chapeau, ou casquette, ou foulard
- 1 bonnet, ou bandeau en polaire et/ou un tour de cou
- 1 paire de gants chauds
- des tee-shirts en matière respirante à manches courtes (1 tous les 2-3 jours) et 1 ou 2 à manches longues
- 1 veste chaude type polaire (voire déperlante type "softshell") ou type "primaloft" (chaud et compressible)
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante type "Gore-Tex" avec capuche
- 1 pantalon de trekking solide et déperlant
- 1 short ou short 3/4, confortable et solide
- des sous-vêtements

- 1 maillot de bain et 1 serviette qui sèche rapidement (facultatif en vue d'éventuelles baignades)
- 1 maillot de bain (slip de bain pour les hommes) et des "tongs" pour les thermes
- des chaussettes de randonnée (au moins 1 paire tous les 2 jours) à bouclettes, en synthétique et/ou en laine
- 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables, à semelle type "Vibram". À éprouver impérativement avant votre séjour.
- 1 paire de guêtres (facultatif)
- des vêtements et chaussures confortables pour le soir

LE MATÉRIEL À EMPORTER

- 1 grand sac plastique à glisser dans votre sac à dos afin de protéger vos affaires des intempéries et/ou 1 sur-sac
- 1 pochette étanche avec : votre contrat d'assistance, vos papiers d'identité, carte vitale et tout autre document mentionné dans la rubrique formalités
- 1 paire de bâtons (facultatif)
- 1 paire de lunettes de soleil de bonne qualité (protection niveau 3) couvrant bien les côtés + crème solaire avec un bon indice de protection et écran labial (le tout systématiquement dans le sac à dos)
- 1 gourde isotherme ou aluminium de 1,5 litre mini ou gourde souple type Platypus (déconseillée en hiver) ou une gourde filtrante (type Lifestraw®, Katadyn MyBottle®, Life Saver®...)
- 1 petit thermos 50 cl (facultatif et surtout utile en hiver si vous souhaitez amener thé, café...)
- 1 gobelet plastique ou aluminium avec anse isolée
- 1 couteau de poche pliant (type Opinel)
- pour le pique-nique : couverts et 1 boîte plastique de 0,5 litre minimum type Tuperwear (impératif même s'il peut arriver qu'elle ne serve pas)
- nécessaire de toilette
- boules Quiès ou tampons Ear (contre les ronflements de voisinage ou autres nuisances sonores)
- 1 drap-sac dit aussi "sac à viande", pour nuit(s) en dortoir (gîte et/ou refuge)
- des mouchoirs
- du papier toilette
- 1 briquet (attention à ne pas provoquer d'incendie ; donc à n'utiliser qu'en cas de nécessité et avec un maximum de précautions)
- 1 frontale ou lampe de poche + couverture de survie : à mettre systématiquement dans le sac à dos, un retard imprévu suite à un incident peut subvenir même au cours d'une randonnée facile
- des lunettes de rechange (si vous portez des lunettes de vue)
- appareil photo, jumelles, matériel de peinture... (facultatif)

LA PHARMACIE

Prévenez le guide de toute maladie, traitement ou autre allergie qui pourraient compliquer une prise en charge médicale en cas d'incident, ou tout malaise éventuel qui pourrait vous arriver en cours de randonnée

- vos médicaments habituels
- médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence
- médicaments contre les troubles digestifs
- pastilles contre le mal de gorge
- bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 5 ou 8 cm de large x 2,5 m.
- pansements type Steri-Strip
- jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes
- double peau (type Compeed ou SOS ampoules)

- pince à épiler
- petits ciseaux
- vitamine C
- pince à échardes
- gel désinfectant utile pour se laver/désinfecter les mains (type "Stérilium gel")

DATES ET PRIX

DATE	PRIX TTC
21/06/2020	790 €
12/07/2020	790 €
26/07/2020	820 €
02/08/2020	820 €
09/08/2020	820 €
16/08/2020	820 €
13/09/2020	790 €

Options :

- > Supplément chambre individuelle : 230 €
- > Supplément option SPA : 75 €
- > Supplément option SPA + MODELAGES : 175 €

LE PRIX COMPREND

- L'hébergement
- L'encadrement
- Les repas

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons
- L'assurance
- L'option Balnéo
- Les frais d'inscription

POUR EN SAVOIR PLUS

INFOS RÉGION

L'environnement naturel de Cauterets :

Le massif de Cauterets est essentiellement cristallin formé de granite à la fin du Primaire (entre 350 et 400 millions d'années). Ce granit donne son aspect particulier au relief : sous l'action du gel les crêtes sont décharnées et les éboulis s'accumulent au pied des parois : en fond de vallée, l'érosion glaciaire arrondit les roches dont certaines présentent les stries des moraines. On relève également des ensembles calcaires : à la face Nord du Vignemale, au Cabaliros (dévonien) ou au sommet du Viscos (ordovicien). On trouve aussi des affleurements de schistes (Lisey et Ferme Basque).

Les activités de l'homme ont porté sur le granit, utilisé dans la construction des maisons et des murs de soutènement, l'ardoise du Cambasque et de Tournaro a couvert les toits.

L'énergie hydraulique a été maîtrisée dès le XVIII^e siècle pour animer des scieries (au moins quatre, dont une au Cayan) et trois moulins. L'un d'eux fut en 1888 équipé d'une dynamo ; ce fut la première centrale hydroélectrique. L'usine de Calypso 1897 construite pour alimenter le tramway, fonctionne sous 67 m de chute. Cependant les Cauterésiens ont défendu avec pugnacité leurs torrents, lacs et cascades contre les projets de captage avant et après-guerre : dérivées à 1 800 m, les eaux devaient être turbinées à Pragnères, dans la vallée voisine, mais les gaves auraient été réduits à un filet d'eau. Finalement, le nucléaire civil a écarté tout péril.

La montagne a aussi ses effets pervers. Sous l'influence d'un déboisement lié au sur-pacage, le Pégùère a donné naissance à de tels éboulements au XIX^e siècle que l'on envisagea de transférer les établissements thermaux à Pierrefitte. Les Eaux et Forêts entreprirent de 1886 à 1892 de consolider la montagne par des murs colossaux et de la reboiser (d'où la présence de mélèzes, qui n'est pas une essence pyrénéenne). Quelques années plus tard, en 1895, un glissement de terrain provenant du Lisey dévala jusqu'au fond de la vallée, emportant des maisons, obstruant la route et le gave. On dut appeler l'armée pour rétablir la liaison entre Cauterets et le reste du monde. Les Eaux et Forêts engagèrent ici aussi des travaux de soutènement et de reboisement.

Les parcs naturels en France et en Espagne

Parc National, Parc Naturel Régional, Espace Naturel Sensible, Reserva Natural ...

Vous êtes sur le point de fouler l'un des espaces naturels protégés des Pyrénées. Mais savez-vous ce que cela signifie ?

De la prise de conscience de la perte alarmante du patrimoine naturel et de la biodiversité sont nées des résolutions au niveau des gouvernements visant à permettre à certains espaces naturels d'être préservés. C'est ainsi que sont apparus, partout dans le monde des Espaces Naturels Protégés. L'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) définit un espace naturel protégé comme « un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associées. »

En France comme en Espagne, on dénombre plusieurs déclinaisons d'espaces naturels protégés, mais leur raison d'être fondamentale correspond toujours à la préservation des caractéristiques écologiques du site.

Au sein de la chaîne pyrénéenne, on dénombre pas moins de 18 parcs d'importances régionales et nationales, qui s'ajoutent aux autres types d'espaces protégés, de taille plus réduite (Réserve de Biosphère, Arrêté de Biotope, ...).

Leur statut, lié aux enjeux écologiques dont ils sont le théâtre, fait de ces espaces des lieux de prédilection pour des séjours de découverte du milieu naturel.

Il apparaît donc qu'un comportement adapté au milieu sensible se doit d'être observé afin de préserver le site. Ainsi, aux recommandations de respect valables en tout type de milieu s'ajoute une attention accrue concernant celui des formes de vie rencontrées et des cours d'eau :

- Un comportement calme est à observer afin de limiter le dérangement envers la faune présente. Une attitude menaçante envers tout animal est bien entendu à proscrire, et il en est de même concernant la cueillette de toute espèce végétale. Nombre d'entre elles sont par ailleurs protégées internationalement du fait de leur rareté ou de leur statut d'espèce menacée. Respectons-les !
- Les cours d'eau sont également d'une grande fragilité : de leur qualité dépend la vie qui les entoure. Pensez à utiliser des produits (anti-moustique, cosmétiques, savons, ...) respectueux de l'environnement : après usage, leur vie se termine toujours dans les cours d'eau.

En résumé, dans un espace protégé, comme partout ailleurs : « seule l'empreinte de nos pas doit rester derrière nous ».

Pour en savoir plus sur les Espaces Naturels Protégés de France, leurs déclinaisons, et le règlement propre à chacun d'eux, consultez le site de l'INPN, l'Inventaire National du Patrimoine Naturel : <https://inpn.mnhn.fr>

Plus d'informations sur les Espaces Naturels Protégés d'Espagne : <http://www.spain.info/>

CARTOGRAPHIE

Carte au 1/50000ème. Bigorre, Parc National des Pyrénées (N4). Rando éditions.

BIBLIOGRAPHIE

- « L'aventure du Vignemale », de Didier Lacaze. Ed. Rando éditions.

- « Cent ans aux Pyrénées », de Henri Beraldi. Réédition par la Librairie des Pyrénées, Pau, 2001. Ecrit à la fin du XIXème siècle, il retrace l'épopée de la conquête des Pyrénées.

ADRESSES UTILES

Office de tourisme de Cauterets : tél. : 05 62 92 58 07

FAITES PARTIE DE LA COMMUNAUTÉ ARCANSON !

En nous rejoignant sur les réseaux sociaux :



INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

Quand réserver ?

Le plus tôt possible, car ainsi vous êtes sûrs que votre inscription soit prise en compte et vous augmentez les chances de départ du séjour ou circuit en question.

En effet, un séjour est assuré lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé. Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive 20 jours avant le départ pour un séjour dont la durée dépasse six jours et décision 7 jours avant le départ pour un séjour de six jours ou moins. Si le séjour est annulé, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Comment réserver ?

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé accompagné d'un acompte de 35 % (à plus de 35 jours du départ) ou de la totalité du règlement (à moins de 35 jours du départ). Attention ! N'adressez jamais de règlement seul sans bulletin d'inscription.

Sur ce bulletin d'inscription doit figurer le nom, le prénom, la date de naissance et l'adresse de chaque participant (même s'il s'agit de la même famille).

Pour les voyages à l'étranger, renseignez aussi le n° de passeport, la date de validité et le nom de famille exact figurant sur le passeport, pour chacun des participants. Vous pouvez aussi nous joindre une photocopie de cette pièce d'identité.

Nous vous informons que la personne qui effectue l'inscription au nom et pour le compte des différents participants au séjour s'engage à transmettre à chaque participant les informations fournies par nos soins concernant le séjour.

Pour vous inscrire, 2 alternatives :

Par internet :

Rendez-vous sur notre site : www.arcanson.com. Choisissez le circuit et votre date de départ, puis cliquez sur le bouton "Réserver" à côté de cette date. Remplissez alors le formulaire qui s'affiche, et choisissez votre mode de règlement :

- Carte bancaire : paiement en ligne sécurisé (mode de règlement impératif pour toute inscription à moins de 15 jours du départ),
- Chèque français à l'ordre d'Arcanson : à nous envoyer par courrier,
- Virement (frais à votre charge) : coordonnées disponibles en fin de formulaire.

Par courrier :

Remplissez un bulletin d'inscription et retournez-le nous par courrier, accompagné de votre règlement. Vous n'avez pas ce bulletin ? Nous pouvons vous le faire parvenir sur simple demande.

Toute inscription sur papier libre suppose que vous acceptiez nos conditions de vente.

Confirmation de réservation :

À réception de votre fiche d'inscription et du règlement, nous traitons votre réservation. Celle-ci vous sera confirmée par courrier électronique ou postal après vérification de l'encaissement du prix réglé et de la disponibilité des prestations à votre date de départ. Si le séjour souscrit est complet et/ou indisponible, nous vous rembourserons l'intégralité des sommes versées.

Attendez cette confirmation pour acheter vos titres de transport.

Pour les séjours accompagnés, si vous venez en train, attendez que le séjour soit assuré pour prendre votre billet, puisque certains billets ne sont pas remboursables et/ou pas échangeables.

ANNULATION

De notre part :

ARCANSON se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. Cette décision vous sera communiquée au plus tard :

- 20 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée dépasse six jours ;
 - 7 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée est de deux à six jours ;
- Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

De votre part :

Lorsque vous annulez et quel qu'en soit la raison, il est nécessaire de prévenir Arcanson, et votre assureur, le plus rapidement possible par téléphone et e-mail ou lettre.

L'annulation du séjour ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

Le montant des frais d'annulation sont les suivants (la **date prise en compte est celle à laquelle ARCANSON a pris connaissance du désistement**) :

- À 31 jours du départ et plus : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 € par personne.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- La veille ou le jour du départ : 90 % du montant du séjour.

Le calcul des frais d'annulation est fonction du jour d'annulation et non de l'heure.

Ces retenues seront remboursées par l'assurance - si vous en avez souscrit une – en cas d'annulation justifiée, déduction faite des frais forfaitaires, des frais d'inscription/dossier et du montant des assurances.

Les 10% du montant du séjour ou la somme forfaitaire de 30 € / pers. retenus en cas d'annulation à plus de 31 jours du départ ne sont pas couverts par l'assurance.

NB : Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

ASSURANCE

Conformément à la réglementation de notre profession, ARCANSON est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.

En outre, nous vous conseillons d'opter pour une couverture :

ASSURANCE ANNULATION et/ou **ASSISTANCE RAPATRIEMENT ET INTERRUPTION DE SEJOUR ET D'ACTIVITES**. Cette(ces) prestation(s) supplémentaire(s) vous sera(seront) facturée(s) séparément. Ces contrats sont souscrits auprès d'**ASSURINCO**, spécialiste de l'assurance tourisme et loisirs.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

Assurance Annulation :

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ. Les événements garantis sont :

- Maladie, accident ou décès
- La mutation professionnelle, la suppression ou la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur
- Vol des papiers d'identité
- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Dans le cas d'une cause dénommée : une franchise de 30 € / pers. est déduite par l'assureur. Pour toute autre cause justifiée une franchise de 10 % s'applique avec un minimum de 50 € / pers. et de 150 € / dossier.

Dans les cas de mutation professionnelle, de la suppression ou modification des dates de congés payés par votre employeur, de vol de vos papiers d'identité dans les 4 jours précédant votre départ, une franchise de 100 € / personne est applicable.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger. Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

Assistance Rapatriement, Interruption d'Activité et de Séjour :

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'**Assurinco** sont :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger jusqu'à 75 000 €,

ARCANSON - 2195 route de la Croix Perrin - Les Gaillardes
38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE
Tel : (33) 04 76 95 23 51

E-Mail : contact@arcanson.com Web : www.arcanson.com

Gîte de France (3 épis) - Agence de voyage IM.038.10.0015. Sarl au capital de 10 000€.

RCS de Grenoble B 384571808

Garant : Groupama Assurance-Crédit : 132, rue des 3 Fontanot 92 000 Nanterre

RCP : MMA, 38 av. Victor Hugo 26000 Valence

- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- un chauffeur de remplacement sous certaines conditions,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € / événement
- l'interruption d'activités jusqu'à 100 € / jour / maximum 3 jours.
- ...

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le livret : "**Assurance Annulation / Assistance Rapatriement et Interruption de séjour et d'activités / Contrat °4637**" - joint à votre dossier. Il est disponible sur simple demande.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ses prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Vous devez au minimum être couvert pour l'« **Assistance Rapatriement** ». Si vous ne souscrivez pas à notre couverture, vous devez nous fournir une attestation d'assistance rapatriement et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez également que vous possédez une garantie frais de recherche et secours avec un plafond suffisamment élevé.

ARCANSON - 2195 route de la Croix Perrin - Les Gaillardes
38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE
Tel : (33) 04 76 95 23 51

E-Mail : contact@arcanson.com Web : www.arcanson.com

Gîte de France (3 épis) - Agence de voyage IM.038.10.0015. Sarl au capital de 10 000€.

RCS de Grenoble B 384571808

Garant : Groupama Assurance-Crédit : 132, rue des 3 Fontanot 92 000 Nanterre

RCP : MMA, 38 av. Victor Hugo 26000 Valence